

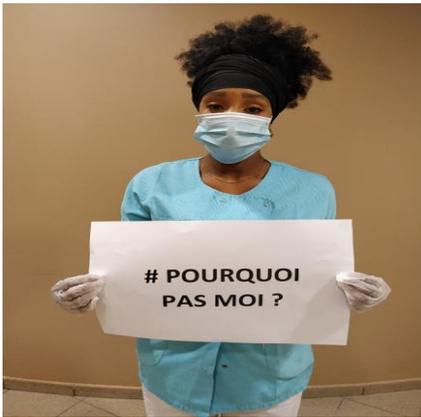
Trahison, désillusion, discrimination...

Alors que la 2ème phase du SEGUR se met en place à compter du 1^{er} octobre, avec de nouvelles grilles de rémunérations pour certains, c'est une mauvaise surprise pour d'autres :

Contractuels, ASH, Administratifs, Ouvriers...

Rien pour vous dans le Ségur !

C'est plus de 2 000 agents sur le CHU qui n'ont rien !



Le gouvernement claironne, en parfaite harmonie avec les signataires du Ségur qui jouent la même partition, « les hospitaliers vont voir **leur salaire augmenter...** »...

En validant cet accord qui pratique la discrimination et laisse à leur triste sort de nombreux agents pourtant impliqués dans le fonctionnement des Hôpitaux en général et au CHU en particulier, ils démontrent leur vision de l'intérêt général.

Pourquoi les signataires de ce protocole n'assument pas, qu'en signant, ils ont exclu de nombreux hospitaliers? **Certains signataires disent même qu'ils n'ont pas signé l'accord en entier, comme si leur signature avait sauté des pages.**

Alors que la mobilisation dans les hôpitaux a duré pendant des mois qui ont précédé les négociations sur le SEGUR, et a rassemblé **TOUS** les agents de la santé avec toutes les organisations syndicales et le soutien de la population : les signataires se sont dépêchés de signer cet accord bien en dessous des revendications.... **Et ce n'est pas tout !!!**

Présentation du nouveau cadre applicable dans le cadre du 3^{ème} volet du Ségur de la Santé Loi de Transformation de la Fonction Publique du 06/08/2019

La Direction du CHU doit réunir les organisations syndicales afin de nous présenter les axes de négociations qui seront éventuellement développées dans les semaines qui viennent. Certaines thématiques, issues du Ségur et de la loi de transformation de la Fonction Publique devront être négociées et signées avant le 31/12/2021.

Un syndicat signataire du Ségur, laisse croire aux agents que localement ils vont obtenir ce que le gouvernement n'a pas voulu leur donner. De plus il propose que les ASH fassent des hublots en heures supplémentaires pour augmenter leurs salaires... Pourquoi les ASH devraient-ils faire des heures supplémentaires pour compenser l'exclusion du Ségur, au détriment de leur vie privée pour avoir un salaire juste, ces agents travaillant dans les services de soins au même titre que les autres paramédicaux? **Ce n'est que de la communication et de l'esbroufe.**

1. Instruction DGOS 26/07/2021 (signée par la CFDT, FO, UNSA)

La CGT réaffirme son désaccord avec le Ségur et la Loi de transformation ou plutôt de destruction de la Fonction Publique.

Le Gouvernement souhaite :

- la création de 7 500 emplois au plus proche des patients. **3 000 établissements pour 7 500 postes = 2,5 postes/établissement**
- la couverture de 7 500 postes vacants par l'intermédiaire d'une incitation financière à la réalisation d'heures supplémentaires pour les agents volontaires. **Plus de fatigue, d'arrêt maladie...**

2. Ordonnance N° 2021-174 du 17/02/2021

Le nouveau cadre applicable confirme bien les analyses de la CGT à savoir :

- L'annualisation du temps de travail (quotité de travail modulable selon les besoins ou activité saisonnière, bronchiolite, canicule ...) qui permet encore plus de flexibilité pour l'employeur et donc plus de contraintes pour le salarié.
- L'abaissement de la durée de repos quotidien à 11 heures, (moins de repos entre 2 jours).
- La rénovation du forfait jour, (travailler au-delà des 35 heures mais sans avoir à rémunérer les heures supplémentaires, mais en accordant des jours de repos en contrepartie, attention au CET).
- La modification du régime indemnitaire des primes, avec la disparition de la prime de service telle qu'on la connaît aujourd'hui...
- La rémunération au mérite à travers la prime d'engagement collectif.
- Le renforcement en postes à hauteur de 7 500 embauches au niveau national ... **rien que sur le CHU l'absentéisme représente 750 postes/jour !**

Rien sur de réelles revalorisations salariales pour tous.

De qui se moque-t-on ? La CGT a bien compris, le chantage est de mise pour obtenir des crédits budgétaires.

Pour la CGT du CHU, qui dénonce depuis longtemps les fausses bonnes intentions et les mensonges du gouvernement, seul un financement à la hauteur des besoins à travers la protection sociale et la sécurité sociale, est à même de garantir le développement d'un grand service public de la santé au service de l'ensemble des citoyens, quel que soit la condition sociale ou le territoire de vie des usagers. Le SEGUR va continuer sa casse sociale avec le volet organisation du temps de travail.

La CGT n'a pas signé le Ségur en 2020 et continue de porter les mêmes revendications:

- **300 euros minimum pour TOUS,**
- **Augmentation du point d'indice.**
- **Arrêt des fermetures de lits, et des restructurations, (fermeture de 5 700 lits pour 2020).**
- **Embauches massives de toutes les catégories de personnels.**

Prime de service :

La prime de service sera bien perçue, une partie en novembre 2021 et l'autre en février 2022. **Lors du CTE du 21/09/21, la CGT du CHU a demandé + 0,50 point pour TOUS les agents. L'arrêté du 18/10/2021 est paru, et nous avons de nouveau adressé un courrier au DG.** Nous n'avons aucune information sur les modalités d'attribution pour les années suivantes.